

Accessions et rétrogradations en fin de saison 2006-2007

SENIORS

VIENT DU C.F.A. 2	0		1		2		3		4		5	
DIVISION D'HONNEUR (14 clubs)												
MONTE(NT) EN C.F.A. 2	- 1	- 2	- 1	- 2	- 1	- 2	- 1	- 2	- 1	- 2	- 1	- 2
Viennent de D.H.R.	+ 3*	+ 4	+ 2	+ 3*	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2
Descendent en D.H.R.	- 2	- 2	- 2	- 2	- 3	- 2	- 4	- 3	- 5	- 4	- 6	- 5
SOIT 2007 / 2008	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
DIVISION D'HONNEUR REGIONALE (24 clubs)												
Viennent de D.H.	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 3	+ 2	+ 4	+ 3	+ 5	+ 4	+ 6	+ 5
Montent en D.H.	- 3*	- 4	- 2	- 3*	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2
Viennent de P.H.	+ 5*	+ 6	+ 4*	+ 5*	+ 3	+ 4*	+ 3	+ 4*	+ 3	+ 4*	+ 3	+ 4*
Descendent en P.H. (1)	- 4	- 4	- 4	- 4	- 4	- 4	- 5*	- 5*	- 6	- 6	- 7*	- 7*
SOIT 2007 / 2008	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
PROMOTION D'HONNEUR (36 clubs)												
Viennent de D.H.R.	+ 4	+ 4	+ 4	+ 4	+ 4	+ 4	+ 5*	+ 5*	+ 6	+ 6	+ 7*	+ 7*
Montent en D.H.R.	- 5*	- 6	- 4*	- 5*	- 3	- 4*	- 3	- 4*	- 3	- 4*	- 3	- 4*
Viennent de P.L.	+ 7*	+ 8*	+ 6*	+ 7*	+ 5	+ 6*	+ 5	+ 5	+ 5	+ 5	+ 5	+ 5
Descendent en P.L. (1)	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 7*	- 6	- 8*	- 7*	- 9	- 8*
SOIT 2007 / 2008	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
PROMOTION DE LIGUE (60 clubs)												
Viennent de P.H.	+ 6	+ 6	+ 6	+ 6	+ 6	+ 6	+ 7*	+ 6	+ 8*	+ 7*	+ 9	+ 8*
Montent en P.H.	- 7*	- 8*	- 6*	- 7*	- 5	- 6*	- 5	- 5	- 5	- 5	- 5	- 5
Viennent des Districts	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14	+ 14
Descendent en Districts (1)	- 13*	- 12*	- 14*	- 13*	- 15	- 14*	- 16*	- 15	- 17*	- 16*	- 18*	- 17*
SOIT 2007 / 2008	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60

N.B. : En cas de descentes supplémentaires en provenance des Championnats Nationaux (en particulier par application de l'article 234 des Règlements Fédéraux), le Comité de Ligue prendra les dispositions nécessaires pour que la Division d'Honneur comprenne 14 clubs en 2007 / 2008.

* : Application des dispositions de l'article 66 - alinéa 2 des Règlements Généraux de la L.C.O.

Pour les accessions supplémentaires seront concernées les équipes terminant à la seconde place de leurs poules respectives. Pour le maintien ou la descente seront concernées les équipes classées à la dixième place de leurs poules respectives, à la neuvième place de la Division d'Honneur Régionale en cas de descentes de 5 équipes du .C.F.A.2, ou éventuellement à la neuvième place de Promotion de Ligue en cas de descentes d'au moins 3 équipes du C.F.A. 2.

(1) : En cas de reprise d'activité des Chamois Niortais F.C. (3) en 2007/2008, ils seront intégrés en Promotion d'Honneur. Par conséquent, le nombre descentes de Promotion d'Honneur en Promotion de Ligue et de Promotion de Ligue en Première Division de District sera augmenté d'une unité à la fin de la saison 2006/2007.

18 ANS

VIENT DE 16 ANS F.F.F. (ou 18 F.F.F.)	0	1	2
HONNEUR (12 clubs) - 1 poule			
Viennent de 18 Ans Promotion d'Honneur	+ 2	+ 2	+ 2
Descendent en 18 Ans Promotion d'Honneur	- 2	- 3	- 4
Soit 2007 / 2008	12	12	12
PROMOTION D'HONNEUR (24 clubs) - 2 poules			
Viennent de 18 Ans Honneur	+ 2	+ 3	+ 4
Montent en 18 Ans Honneur	- 2	- 2	- 2
Viennent de 18 Ans Promotion de Ligue	+ 4	+ 4	+ 4
Descendent en 18 Ans Promotion de Ligue	- 4	- 5*	- 6
Soit 2007 / 2008	24	24	24
PROMOTION DE LIGUE (48 clubs) - 4 poules			
Viennent de 18 Ans Promotion d'Honneur	+ 4	+ 5*	+ 6
Montent en 18 Ans Promotion d'Honneur	- 4	- 4	- 4
Viennent des Districts	EN ATTENTE **		
Descendent en Districts			
Soit 2007 / 2008	48	48	48

NOTA : Le club accédant, éventuellement après barrage, au Championnat National 18 Ans conserve une équipe en Honneur.

Les équipes descendant du National 16 Ans seront rétrogradées **en 18 Ans Honneur** (ou en 15 Ans Honneur dans le cas où le club rétrogradé possède déjà une équipe en 18 Ans Honneur).

Les équipes descendant du National 18 Ans seront également rétrogradées **en 18 Ans Honneur**.

* : Application des dispositions de l'article 66 - alinéa 2 des Règlements Généraux de la L.C.O.

** : Le nombre de montées sera fonction du nombre d'engagés dans chaque District (une montée par tranche complète de dix engagés) avec un minimum d'une montée pour chaque District. Par conséquent, les descentes seront fonction des montées. Ces dispositions ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2004 à La Souterraine.

En cas de vacances dans les championnats lors des engagements, il sera donné priorité pour le repêchage au maintien dans la division concernée plutôt qu'à une accession supplémentaire.